

## Rapport sur les pistes visant à aider les paroisses à établir des contacts avec les nouveaux membres

### *Enjeu*

*Dans le cadre des Visions prospectives, le Synode décidait de trouver des pistes pour renforcer les liens entre les paroissiens et l'Eglise, notamment autour de la question de la qualité de membre. Il était admis que ce changement consistait en un changement de mentalité qui devait s'opérer sur un long laps de temps. Il était admis aussi que les efforts devaient porter principalement auprès des nouveaux paroissiens ou des paroissiens qui changent de paroisse.*

*Ce rapport ne propose pas des décisions qui auraient valeur de force obligatoire. Le sens de l'intention à laquelle il prétend répondre tient plutôt à aider les paroisses à réaliser elles-mêmes, en fonction de leur contexte et de leur histoire, les pistes qui leur paraissent les plus propices.*

### **1. Sens et contexte**

Dans le cadre des réflexions liées aux Visions prospectives, le Synode acceptait le principe de valoriser la qualité de membre des paroissiens de l'EREN. Le rapport soulignait que les efforts se feraient à long terme et qu'ils porteraient d'une part sur les nouveaux membres de la paroisse et d'autre part sur les paroissiens qui sollicitent un service.

Acceptant en particulier les 5 actions présentées dans la résolution suivante, datant du 12 décembre 2007, le Synode chargeait le Conseil synodal d'en déduire des pistes pour aider les paroisses à les concrétiser :

"Le Synode décide de la mise en œuvre des propositions suivantes et charge le Conseil synodal de proposer au Synode, dans sa session de décembre 2008, des pistes pour aider cette mise en application.

- a) Améliorer la gestion des fichiers de membres.
- b) Elaborer un papier à faire distribuer par les Communes aux nouveaux habitants protestants.
- c) Définir une communication que les paroisses pourraient utiliser dans leur prise de contact avec les nouveaux habitants.
- d) Prévoir un culte avec une liturgie d'accueil des nouveaux membres.
- e) Proposer une communication à intégrer dans un canevas d'entretien mené lors de diverses sollicitations de la part des membres."

### **2. Evolution du dossier et objectif du rapport**

Le Conseil synodal a repris des éléments proposés par un groupe de travail *ad hoc*, en dégagant ce qui pourrait faire l'objet de réalisations par les paroisses.

L'ambition de ce rapport n'est pas de proposer des modes d'emploi clé en main, dans la mesure où il appartient aux paroisses d'évaluer la pertinence de ces pistes dans leur contexte propre, de les adapter, de choisir celles qui paraissent prioritaires et de dégager les forces pour les mettre en pratique. Il s'agit, selon les termes de la résolution, d' "aider cette mise en application".

### 3. Pistes proposées

La numérotation a), b), c), d), e) reprend les éléments de la résolution citée ci-dessus. Ces cinq sous-titres sont interdépendants. Le rapport souligne leur convergence, mais aussi les possibilités de croiser les pistes.

#### a) Améliorer la gestion des fichiers de membres

##### L'objectif

L'idée n'est pas d'améliorer l'aspect technique mais de développer l'utilisation des données des fichiers paroissiaux, en vue de définir des actions particulières. En effet, les fichiers fournissent une quantité d'informations utiles pour connaître l'évolution de la population et imaginer des manières ciblées d'accompagner les paroissiens.

##### Quelques exemples

Il n'est pas très difficile de sortir la liste de membres de la paroisse arrivés dans les deux dernières années; de faire un classement par âge ou par situation familiale, ou encore par quartier.

Voici une liste – non exhaustive – des données sur lesquelles les paroisses pourraient interroger leur fichier et surtout, en déduire des actions :

- Combien de nouveaux arrivés entrent avec des enfants dans les Communes de la paroisse, voire, de familles monoparentales ?
- Combien de nouveaux arrivés entrent dans le territoire paroissial en étant seul ?
- Comment se répartissent les âges parmi les nouveaux arrivés ?
- Combien de protestants déménagent à l'intérieur d'une Commune ou d'une paroisse ?
- Combien de protestants changent d'état civil ? (deviennent mariés, veufs, divorcés...)
- Combien de couples mixtes (confession ou religion) parmi les protestants? Ou parmi les nouveaux arrivés ?
- Combien de jeunes mariés parmi les nouveaux arrivés ?
- Combien de naissances dans l'année? Combien de couples ont-ils un premier enfant ?
- Quelle est l'évolution du nombre d'enfants – par âge ?
- Combien de protestants d'origine étrangère entrent dans le territoire paroissial ?
- Comment se répartissent les nouveaux arrivés dans les quartiers ou Communes de la Paroisse ?

**Exemples**

■ "Nous avons constaté que dans ces deux dernières années, 15 familles protestantes avec enfants, se sont installées dans la Commune. Vous êtes membres de notre paroisse, nous souhaitons vous inviter à passer un après-midi, avec vos enfants, dans le but de...";

■ "Nous avons constaté que ces deux dernières années, de nombreuses personnes, membres de l'Eglise protestante, se sont installées dans le quartier du...; nous organisons une fête, au cours de laquelle...".

A partir de telles données, la paroisse peut se doter d'une photographie sociologique de la paroisse et définir des priorités à court ou long terme.

##### Le dialogue avec les autorités communales

Le Conseil paroissial devrait rencontrer le représentant des Conseils communaux. Il est important que les exécutifs communaux comprennent le sens de la transmission des données pour qu'ils donnent ensuite des instructions claires, même si le Concordat oblige déjà les Communes à transmettre les données. Il convient aussi de soigner la manière dont les données sont transmises, par exemple, en prévoyant qu'une personne de la paroisse fasse régulièrement le point avec l'employé communal.

##### Ce qui est proposé

Le Conseil paroissial établit les critères qui définiront les données auxquelles la paroisse souhaite être attentive.

Le Conseil paroissial charge une personne d'extraire ces données et de dresser l'image qui s'en dégage.

Le Conseil paroissial décide de formuler un ou deux projets basés sur les données recueillies.

Le Conseil paroissial organise une rencontre avec les autorités communales et porte à l'ordre du jour d'une telle rencontre la question des fichiers, des données et des modalités de transmission.

**b) Elaborer un papier à faire distribuer par les Communes aux nouveaux habitants protestants.**

L'enjeu

L'enjeu vise à opérer un glissement dans le contenu des informations qui sont souvent données aux nouveaux arrivés. En effet, dans la majorité des cas, il s'agit d'une information sur la vie paroissiale, avec les coordonnées des personnes de contact. Le Conseil synodal propose aux paroisses de limiter au maximum ces informations, voire, de renvoyer à un site internet, au profit d'un autre objectif, lié à la question de l'appartenance.

L'objectif

Le document devrait rendre les nouveaux arrivants attentifs au fait que l'EREN est sensible à l'arrivée de nouveaux membres dans une paroisse et qu'elle conçoit son activité avec la participation diversifiée du plus grand nombre.

Des exemples

Quelques éléments, à titre d'exemple, pourraient figurer dans un tel document :

- Une brève explication sur le pourquoi d'un tel document, distribué par la Commune. Ces phrases évoquent le partenariat qui existe dans tout le Canton entre les autorités civiles et les Eglises reconnues, partenariat fixé dans un Concordat.
- Une phrase en discours direct qui rappelle la notion de membre: "Comme protestants, vous êtes membres de l'Eglise réformée" et qui poursuit en reconnaissant qu'on peut faire partie de l'Eglise pour différentes raisons et motivations.
- Trois courts paragraphes aux en-têtes des trois devoirs mentionnés dans l'article 5 de la Constitution (cités dans les guillemets ci-dessous). Chaque paragraphe donne une interprétation ou des explications :
  1. "Participer à la vie de la communauté paroissiale": Il est possible d'évoquer la diversité des offres qui touchent des personnes aux intérêts variés; placer ici des coordonnées utiles; penser aux différents types d'appartenance: ceux qui souhaitent voir des valeurs mises en œuvre (visites, travail social, accompagnement des situations difficiles, catéchèse), ceux qui attendent des rites ou cherchent des lieux communautaires (cultes, actes ecclésiastiques, prière), ceux qui espèrent une réflexion large (étude biblique, groupes de discussions). Dire clairement que nous souhaitons qu'ils puissent trouver une place, du plaisir, voire un engagement dans ces activités.
  2. "Témoigner de leur foi dans leur existence": Il est possible de parler des valeurs que l'Eglise porte et de son souci de transmission. Dans la catéchèse, dans les échanges, dans le culte. Dire que chaque membre de l'Eglise compte dans cet effort de transmission et que l'Eglise souhaite soutenir les croyants dans cette tâche.
  3. "Subvenir aux besoins matériels de l'Eglise": Il convient d'expliquer en des mots simples et directs le système de financement de l'EREN (aux niveaux cantonal et paroissial).
- Ou, quatre paragraphes qui reprennent les valeurs exprimées dans la charte (actuellement en consultation) et qui interpellent les paroissiens quant à leur adhésion à ces valeurs.
- Si un événement au sens de la proposition d) ci-dessous est organisé, il devrait faire l'objet d'une invitation dans ce document.
- Un talon réponse – ou un autre moyen de répondre – constitue un bon moyen de recevoir des informations quant à la réception d'un tel document, à condition que l'objectif du talon soit clair, à savoir: mesurer la qualité de la démarche, en vue de l'améliorer : Ne pas utiliser le talon pour une demande de contact ou de visite. C'est un mauvais support de communication pour déceler ce type d'attentes.

**Exemples**

- "Notre document vous a-t-il apporté des éléments nouveaux?"
- "Vous manque-t-il une information qui vous paraît essentielle?"
- "S'il fallait ne garder qu'un paragraphe, lequel garderiez-vous?"

## Les relations avec les Communes politiques

Le projet de distribution d'un tel document doit faire l'objet d'une discussion avec les exécutifs des Communes. Les administrations communales ne sont pas astreintes à distribuer de tels documents. Il faut convaincre les partenaires.

### Ce qui est proposé

Le Conseil paroissial établit un projet de document, en évaluant s'il est apte à répondre à l'objectif défini ci-dessus.

Le Conseil paroissial prend contact avec d'autres Conseils paroissiaux pour mettre en commun leurs idées.

Le Conseil paroissial rencontre les autorités communales afin de présenter le projet et solliciter leur partenariat.

Le Conseil paroissial met en œuvre le projet et l'évalue régulièrement.

## c) **Définir une communication que les paroisses pourraient utiliser dans leur prise de contact avec les nouveaux habitants.**

### L'enjeu

Par "communication", nous entendons: un ensemble de mesures qui doivent permettre à la paroisse de provoquer les changements attendus. Le point b) ci-dessus, constitue en fait l'une des mesures possible de ce chapitre c), plus large.

La communication multiplie ses chances de succès si elle atteint le destinataire par plusieurs voies. Il ne s'agit pas d'entreprendre des démarches compliquées, mais d'imaginer comment combiner deux ou trois idées.

### L'objectif

C'est le même objectif que pour le point b)

### Des idées

- Mettre sur pied un projet de visites ciblées de nouveaux paroissiens, avec un objectif paroissial.
- Inviter les nouveaux paroissiens à un événement, qu'il soit culturel, festif, ludique, doit s'accompagner d'une communication bien ciblée. Par exemple, coupler une annonce de cet événement dans le document remis par la Commune avec une campagne de contacts par téléphone. Dans un tel événement, la paroisse pourrait se donner des objectifs qui aillent plus loin qu'une information sur les activités de la paroisse. Il s'agit de parler de la manière dont on est membre de l'Eglise; trouver une manière de parler de ce qu'ils peuvent attendre de l'Eglise et vice-versa. Parler de possibilités d'échanges de services, de manière à utiliser les compétences variées des paroissiens.
- La piste précédente pourrait aussi être réalisée en fonction d'un public cible plus précis et, dans ce cas, se faire avec une invitation plus personnalisée.
- Organiser un contact téléphonique avec l'ensemble des nouveaux arrivés. Ce contact pourrait être pris par une petite équipe formée à cet effet et qui baserait l'entretien sur le contenu du document distribué lors de l'arrivée dans la Commune.

### **Exemples**

- En vue de renforcer l'activité des 20-50 ans, la paroisse décide de visiter tous les nouveaux arrivés de cet âge.
- En vue de développer un projet de diaconie, la paroisse décide de visiter tous les nouveaux arrivés qui s'installent seuls.

### **Exemple**

- "Nous avons remarqué que vous venez d'arriver dans la paroisse et que vous avez deux enfants. Nous aimerions discuter avec vous et d'autres parents d'un projet concernant un camp que nous souhaiterions mettre sur pied..."

### Ce qui est proposé

Le Conseil paroissial choisit une ou plusieurs actions parmi les idées proposées.

Il conçoit un projet.

Il forme les personnes pour le réaliser, notamment en requérant les services du ThEF.

#### d) **Prévoir un culte avec une liturgie d'accueil des nouveaux membres**

##### L'enjeu

En 2005, le Synode décidait que la priorité de l'EREN était: "Célébrer et témoigner en paroles et en actes". La qualité de membres de l'Eglise doit s'articuler avec cette mission fondamentale. En Eglise, il ne s'agit pas seulement d'accueillir en donnant une carte de membre, mais d'accueillir dans une communauté vivante et célébrante. Ce point vise à réfléchir à une manière de ritualiser l'attachement de nouveaux paroissiens à l'Eglise.

##### L'objectif

Traduire la notion d'appartenance dans sa dimension ecclésiale centrale : le culte.

##### Des possibilités et des limites

Dans le cadre de son étude, le groupe de travail a réalisé une consultation sur l'idée d'un culte qui prévoirait une liturgie d'accueil des nouveaux membres. La moitié des paroisses consultées a donné un avis enthousiaste à ouvrir une telle réflexion. L'autre moitié émet des réserves, basées sur des expériences qui n'ont pas donné les résultats escomptés.

Sans idéaliser les possibilités, il semble au Conseil synodal qu'un tel projet ne peut que naître modestement et prendre de l'ampleur au fil de correctifs réguliers. Les pistes ci-dessous tentent d'intégrer l'idée d'un culte d'accueil dans une perception plus large.

##### Des pistes

- Inviter les nouveaux paroissiens à un culte d'accueil : ce culte est aussi le culte de reconnaissance. Quel que soit le nombre de nouveaux arrivés, la liturgie les mentionne dans l'accueil, dans la prière d'intercession et dans un accueil explicite à la Sainte-Cène. Il s'agit alors bien-sûr d'un accueil dans l'Eglise de Jésus-Christ, qui se manifeste par l'accueil paroissial. Le culte pourrait être suivi d'un moment festif. Il est très important ensuite, de contacter les personnes qui ont répondu à l'invitation (visite, invitation).
- De manière générale, pour tous les cultes, soigner l'accueil, pour signifier l'importance de ce temps culturel : oser demander le nom des personnes non connues; soigner l'entrée du temple (la qualité de la première image compte énormément); offrir la décoration florale à des personnes qui viennent pour la première fois (idée émise par une paroisse qui la pratique); avoir à disposition un dossier attrayant à donner à des personnes qui sont là pour la première fois; leur présenter une ou deux autres personnes qui sont présentes; veiller, si c'est possible, à retenir leurs noms et déterminer s'il convient de reprendre contact;
- Etablir, au fil de l'année, une liste des personnes qui viennent au culte pour la première fois et réaliser une action à leur intention. Ce sont des personnes faciles à contacter puisque l'on sait qu'elles sont intéressées par la vie culturelle. Imaginer alors un temps culturel articulé avec un partage sur ce qu'ils ont bien ou mal vécu dans l'accueil de la paroisse ; leur proposer d'autres activités liées à leur intérêt ; les solliciter en fonction des compétences qu'ils font valoir.

##### **Exemples**

- Sous une forme ludique, une sorte de bourse des besoins pourrait être présentée, pour montrer la diversité des engagements possibles.
- Dans cette bourse, devraient figurer aussi des besoins très matériels: nos bancs mériteraient une révision; la peinture de la salle paroissiale doit être refaite.
- Selon le contact, et lorsque les personnes montrent une certaine disponibilité, mentionner des besoins qui correspondent à leurs compétences: « Vous qui êtes peintres, pourriez-vous nous aider à organiser le rafraîchissement de la salle paroissiale? »

##### Ce qui est proposé

Les Conseils paroissiaux déterminent la pertinence d'un culte festif avec une liturgie qui prévoit un accueil des nouveaux paroissiens.

Les Conseils paroissiaux déterminent les possibilités de soigner l'accueil au culte dominical et l'opportunité d'une action à entreprendre auprès des personnes qui sont venues une première fois au culte.

#### e) **Proposer une communication à intégrer dans un canevas d'entretien mené lors de diverses sollicitations de la part des membres.**

##### L'objectif

Cette proposition vise à se doter de quelques outils pour thématiser la question de l'appartenance dans des entretiens sollicités par les membres de l'Eglise. Cette thématisation devrait non seulement souligner le lien d'appartenance mais aussi favoriser la participation des membres à des activités, à une contribution sous la forme d'un service ou encore au financement de l'Eglise.

### L'état de la question

Une première réponse a été donnée au Synode en juin 2008, dans le cadre d'un rapport qui répondait à la résolution suivante: "le Synode décide de demander aux membres des engagements plus explicites (...)" (décembre 2007). Le Conseil synodal proposait alors un canevas d'entretien dans le cadre de la préparation des actes ecclésiastiques ou de l'engagement lié à la participation au catéchisme. Le canevas intégrait un temps d'échange sur les questions liées à l'appartenance et en particulier, la question de la participation financière.

Le Synode avait alors considéré que la réponse du Conseil synodal ne satisfaisait que partiellement à l'intention de la résolution et qu'il fallait la compléter par des propositions qui touchent non seulement les personnes qui sollicitent les services de l'Eglise, mais qui visent aussi les autres protestants.

Le Conseil synodal estime que le canevas établi en juin 2008 répond pleinement au point e) qui nous concerne ici. En effet, il s'agit bien d'intégrer dans les entretiens, sous la forme de proposition de canevas, les éléments qui conduiront à parler des questions d'appartenance. Le Conseil synodal ne propose donc pas de pistes supplémentaires.

Concernant la question plus large qui consiste à "demander aux membres des engagements plus explicites" (résolution de décembre 2007), le Conseil synodal estime que les éléments b) et c) ci-dessus, sont de nature à donner un complément de réponses. En effet, l'établissement d'un document et la mise sur pied de quelques pistes de communication avec les nouveaux arrivés visent précisément l'objectif de favoriser une prise de conscience de la qualité de membre et de renforcer la participation active des nouveaux paroissiens.

#### Ce qui est proposé

Concernant les entretiens liés à des sollicitations, les Conseils paroissiaux s'en réfèrent au canevas présenté en juin 2008, concernant les services funèbres, canevas qui peut être modifié, par analogie, pour d'autres situations. Le Conseil synodal proposera aux paroisses d'autres modèles.

Concernant la question plus général d'une communication qui vise à renforcer l'engagement des paroissiens, les Conseil paroissiaux favorisent la mise en place des pistes b) et c).

## **4. Echange d'idées et évaluations**

Aucune de ces pistes ne devrait être réalisée sans que l'ensemble des paroisses ne soit au courant: échanger les idées, se partager les préparations, se raconter les expériences sont des éléments indispensables pour ne pas perdre les forces à faire 12 fois le même travail

Chaque mise en place demande des efforts. Pour ne pas perdre le bénéfice de ces efforts, il est important de prévoir à l'avance comment les actions seront évaluées; le ThEF offrira des éléments de formation sur la manière de monter un projet et de le faire évoluer.

#### Ce qui est proposé

Les paroisses informent toutes les autres paroisses dès qu'elles mettent une des pistes en place.

Les paroisses mettent à disposition les unes des autres les documents, projets, procès-verbaux de groupes de discussions.

Les paroisses recourent aux formations proposées par le ThEF sur la gestion de projet et leur suivi.

## **5. Résolutions**

1. Le Synode prend acte des pistes proposées visant à établir des contacts avec les nouveaux paroissiens.
2. Le Synode charge les paroisses de déterminer celles qui peuvent être réalisées et de les mettre en oeuvre.
3. Le Synode considère que les pistes proposées sont de nature à renforcer les liens avec les paroissiens et classe la résolution suivante de décembre 2007, partiellement traitée en juin 2008 :

*"Le Synode décide de demander aux membres des engagements plus explicites, selon les termes du présent rapport et du document "Visions prospectives II" annexé."*